

EDMOND DE ROTHSCHILD SICAV EUROPEAN SMALLER COMPANIES

*Un fonds d'actions européennes conçu pour exploiter
les catalyseurs de croissance structurelle de demain*



COMMUNICATION PROMOTIONNELLE : Il s'agit d'une communication marketing. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. EdR SICAV European Smaller Companies est un compartiment de la SICAV française agréé par l'AMF et autorisé à la commercialisation en Autriche, Suisse, Allemagne, Espagne, France et Italie, Luxembourg.

Coiffe amérindienne,
salon de la banque,
Paris

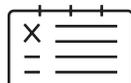


**EDMOND
DE ROTHSCHILD**

Notre conviction sur les entreprises de petite taille : à la pointe de l'innovation sur de multiples segments de niche, les petites entreprises combinent un fort potentiel de croissance avec un profil risque/rendement attractif, ce qui en fait un segment incontournable pour toute allocation d'actifs.



**Fonds d'actions européennes
investi dans petites et
moyennes capitalisations¹**



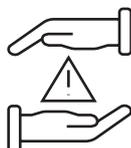
**Date de lancement :
08/12/2022**



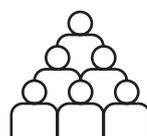
**3 gérants/analystes
dédiés avec + de 22 ans
d'expérience en moyenne**



**Horizon
d'investissement
de 5 ans minimum**



**Risque de perte
en capital et
risque actions**



**Investir dans les
moteurs de la
création d'emplois**



**Classification
SFDR²
Article 8**

Équipe d'investissement

Le fonds est géré par une **équipe d'investissement très expérimentée**, s'appuyant sur des ressources de recherche propriétaire en matière d'investissement responsable ainsi que sur l'expertise éprouvée de la plateforme de gestion sur les grandes thématiques au cœur des transformations socio-économiques (Capital Humain, Santé, Big Data, Green Tech).



Caroline GAUTHIER
Co-gérante



Benjamin ROUSSEAU
Co-gérant

L'identité des gestionnaires de fonds dans ce document peut changer pendant la durée de vie du produit.

1. Petites capitalisations : moins de 5 milliards d'euros de capitalisation boursière ; moyennes capitalisations : entre 5 et 10 milliards d'euros de capitalisation boursière.

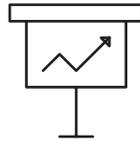
2. Classification SFDR : La politique d'investissement d'un fonds peut changer au fil du temps et, par conséquent, sa classification dans le cadre du Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) peut changer. Si vous avez des doutes sur la classification SFDR d'un fonds, veuillez contacter votre conseiller habituel. Article 8 : Fonds promouvant des caractéristiques environnementales et sociales.

Pourquoi investir dans les entreprises de petite taille ?



Un profil rendement /risque attrayant

Surperformance potentielle à long terme par rapport aux grandes capitalisations³ grâce à une croissance plus élevée des bénéfices



Un univers propice à la sélection d'actions par conviction

Le segment listé le plus important et le plus diversifié, avec une faible couverture *sell-side*



Les champions de demain

Une source d'acteurs de niche à la pointe de l'innovation, bien positionnés pour tirer profit des transitions économiques

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement du fonds se concentre principalement sur les entreprises européennes dont la capitalisation boursière est de 5 milliards d'euros maximum à l'achat et qui présentent des perspectives de croissance convaincantes en termes de rentabilité et d'adéquation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).

La **philosophie d'investissement** du fonds repose sur trois piliers :

- ▶ Une sélection de valeurs fondée sur la conviction, basée sur une analyse fondamentale avec une approche "terrain"
- ▶ Une gestion active des investissements associée

à un processus rigoureux de gestion des risques

- ▶ Une vision d'investissement à long terme qui contribue à la réussite des entreprises

Notre boussole "**4C**" permet à l'équipe d'investissement d'orienter les convictions d'investissement dans les entreprises qui présentent les caractéristiques suivantes :

- ▶ **C**roissance
- ▶ Un avantage **C**oncurrentiel sur le marché
- ▶ Une génération élevée de flux de trésorerie disponible (**C**réation de Valeur) et
- ▶ Qualité élevée des équipes de direction (**C**hef)

Promouvoir les valeurs sociales

L'équipe de gestion du fonds favorise les investissements dans des entreprises prospères qui présentent les meilleures caractéristiques ESG au sein de l'univers d'investissement. Les entreprises présentant un profil ESG solide peuvent mieux confirmer leur position concurrentielle sur le marché au fil du temps. Notre univers d'investissement est constitué de sociétés diversifiées qui ont :

- ▶ Une **bonne culture d'entreprise** et des pratiques de protection des employés
- ▶ Des **business models innovants** répondant aux mégatendances de demain
- ▶ La capacité de **créer des emplois**⁴ localement

3. Plus de 10 milliards d'euros de capitalisation boursière.

4. Des indicateurs de performance quantifiables sont suivis par les gérants du fonds. Les indicateurs utilisés comprennent le nombre d'employés en équivalent temps plein à la fin de l'exercice tel que communiqué par les entreprises sur une période glissante de trois à cinq ans. Cette liste d'indicateurs n'est pas exhaustive. Le rapport d'impact du Compartiment est disponible sur le site Internet de la Société de Gestion.

Principaux risques d'investissements

INDICATEUR DE RISQUE : **1 2 3 4 5 6 7**

L'indicateur de risque note sur une échelle de 1 à 7 cet OPC. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres OPC et la mention d'une catégorie 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. En outre, il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Cet indicateur part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée de cet OPC. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée de cet OPC.

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs.

Risque de concentration : Les investissements dans certains secteurs spécifiques de l'économie peuvent avoir des conséquences négatives en cas de dévaluation des secteurs concernés).

Risque de perte en capital : L'OPCVM ne garantit ni ne protège le capital investi ; l'investisseur peut donc ne pas récupérer l'intégralité de son capital initial

investi même s'il conserve ses parts pendant la durée de placement recommandée.

Risque lié à l'investissement dans des petites et moyennes entreprises : L'investissement dans des petites et moyennes entreprises peut comporter un risque plus important que celui qui découle généralement des investissements dans des entreprises plus grandes et mieux établies. La valeur des Compartiments qui investissent dans des sociétés de petite taille peut fluctuer davantage que celle des autres Compartiments en raison de la plus grande volatilité potentielle du prix des actions des petites sociétés.

Risque lié aux actions : La valeur d'une action peut varier en fonction de facteurs propres à l'émetteur mais aussi de facteurs exogènes, politiques ou économiques. La SICAV peut être exposée aux marchés actions soit par des investissements directs en actions et/ou par des contrats financiers et/ou des OPCVM. Les fluctuations des marchés actions peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net qui peuvent avoir un impact négatif sur la performance de la SICAV.

Caractéristiques du fonds*

Objectif d'investissement : EdR SICAV European Smaller Companies a pour objectif, sur l'horizon de placement recommandé, de rechercher une performance supérieure à celle de son indicateur de référence le MSCI EMU Small Cap (NR) en s'exposant au marché des sociétés européennes essentiellement de petites et moyennes capitalisations.

Date de lancement : 08/12/2022

Devise de référence : EUR

Codes ISIN : Part A : FR0014009Z77 / Part I : FR0014009ZC8

Commission de souscription : Part A : Max 3% / Part I : Néant

Souscription initiale minimale : Part A : 1 action / Part I : 500 000 €

Frais de gestion : Part A : 1.90% max. / Part I : 0.95% max.

Frais de gestion variables : 15% de la performance supérieure au MSCI EMU Small Cap (NR)

Frais de rachat : Néant

Indice de Référence : MSCI EMU Small Cap (NR)

Horizon d'investissement recommandé : > 5 ans

*Les parts décrites dans le présent document sont les principales parts libellées en euros. Le fonds dispose également de parts en USD, CHF, GBP. Veuillez demander à votre contact commercial pour toute information complémentaire.

**Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances français, le label a pour objectif de rendre plus visible les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe.



Novembre 2024. Document non contractuel conçu à des fins d'information uniquement. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations. Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans un OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel. Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild sur les marchés, son évolution et sa réglementation, compte tenu de son expertise, du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. Par conséquent, le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est ainsi recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé (DIC) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale, remis avant toute souscription et disponibles en français et en anglais sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center" ou gratuitement sur simple demande. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ce Fonds, conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Source d'informations : à défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent support sont celles du groupe Edmond de Rothschild.

Pour les investisseurs de l'UE : Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France). Vous pouvez obtenir, sur le lien suivant : www.edmond-de-rothschild.com/media/4yvncr2p/edram-fr-principaux-droits-des-investisseurs.pdf, un résumé des droits des investisseurs en français et anglais. En Espagne, la SICAV est enregistrée auprès de la CNMV sous le numéro 1801.

Pour les investisseurs suisses : Ce document à caractère publicitaire est émis par Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., sise 18 rue de Hesse, 1204 Genève, Suisse, une banque suisse agréée et réglementée par l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés financiers (« FINMA »).

Les compartiments d'« Edmond de Rothschild SICAV » figurant dans ce document sont des compartiments de la SICAV de droit français « Edmond de Rothschild SICAV » agréés par l'AMF qui ont été approuvés par la FINMA pour être offerts en Suisse à des investisseurs non qualifiés.

REPRÉSENTANT ET SERVICE DE PAIEMENT EN SUISSE : Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. ; Rue de Hesse 18 ; CH - 1204 Genève.

© Copyright Edmond de Rothschild. Tous droits réservés.

SOCIÉTÉ DE GESTION ET DISTRIBUTEUR GLOBAL
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47 rue du Faubourg Saint-Honoré / FR - 75401 Paris Cedex 08
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 €
Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332.652.536 R.C.S. Paris

www.edmond-de-rothschild.com